

# 1 – Hurigny – Route de Mâcon (56)



Environ 720 m plus loin, le giratoire permet enfin de faire ralentir la vitesse des automobilistes.



En entrant dans le bourg, un accotement est de nouveau présent, mais il disparaît ensuite. Bien que la limitation de vitesse soit ramenée à 50 km/h, aucun dispositif d'entrée de ville ne permet d'en assurer le respect effectif.



À partir des Chazoux, les points rouges du Baromètre vélo se multiplient, en lien avec l'absence totale d'alternative à la chaussée. La vitesse réglementaire passe alors à 80 km/h.

« - Départementale. **Axe très fréquenté.** Cet axe est le seul moyen de communication entre le lieu dit Les Chazoux et le centre bourg. **Aucun trottoir, aucune voie protégée.**  
 Idem, départementale  
 Idem le long de la Départementale, **non sécurisée pour la pratique du vélo pas de piste cyclable sur cette route fréquentée et où les voitures roulent vite.** Seul itinéraire pour rejoindre Mâcon ou Charnay.  
**Pas de piste cyclable**  
**Les voitures roulent vite**  
**Vitesse des voitures**  
 Route de Mâcon 71870 Hurigny  
**vitesse excessive des voitures**  
**Pas de segment dédié aux vélos.**  
**Les voitures doublent à vitesse élevée**  
 Intersection vers 2 routes vers les villages voisins. **Aucune voie protégée sur ces 2 axes.**  
 ... »



A noter qu'au 1<sup>er</sup> semestre 2026, une piste cyclable est en cours de création sur la route de la Grisière, ce qui permettra à terme de rejoindre Hurigny par le bas et d'être sur un itinéraire partiellement sécurisé.



Entre Guerret et les Chazoux, un arrêt de bus dépose les enfants directement sur la chaussée, sans qu'aucun trottoir ne soit aménagé.



À l'approche de Guerret, un trottoir mal entretenu apparaît sur environ 135 m, puis disparaît rapidement.



Un peu plus loin, le chemin se rétrécit à nouveau puis se dégrade. Il n'est alors plus possible de circuler à vélo de manière rapide, sécurisée et confortable sur ce tronçon. La présence continue de ce chemin montre toutefois que l'itinéraire est emprunté par des piétons.



Cependant, environ 370 m plus loin, à hauteur de Chanteloup, ce chemin se rétrécit et n'est plus goudronné. Le passage devient alors impossible pour un vélo de route. Pour les autres types de vélos, le revêtement n'est ni roulant ni confortable.

Pour les usagers qui choisissent d'emprunter la chaussée, la Direction des routes et des infrastructures du Conseil

Département de Saône-et-Loire indique que le V85 est de 77 km/h entre les Papillons Blancs et le pont de l'autoroute A6, mesuré par comptage par boucles. Cela signifie que **85 % des conducteurs roulent à 77 km/h ou moins et que 15 % roulent plus vite, malgré une limitation fixée à 70 km/h.** En 2025, le trafic moyen journalier annuel (TMJA) est de 3 620 véhicules par jour, dont 2,26 % de poids lourds, soit environ 82 PL par jour.



En quittant Mâcon, l'itinéraire présente une montée. La vitesse est limitée à 70 km/h. Un chemin goudronné, séparé de la chaussée et longeant la route, est présent et répond correctement aux besoins des cyclistes et des piétons.

## Stationnements :

7 points de stationnement vélos sont actuellement recensés. Toutefois, plusieurs limites sont constatées: On compte 4 zones équipées d'arceaux et 3 zones avec des pinces roues, ces dernières étant moins pratiques, moins sécurisées et moins visibles à distance.

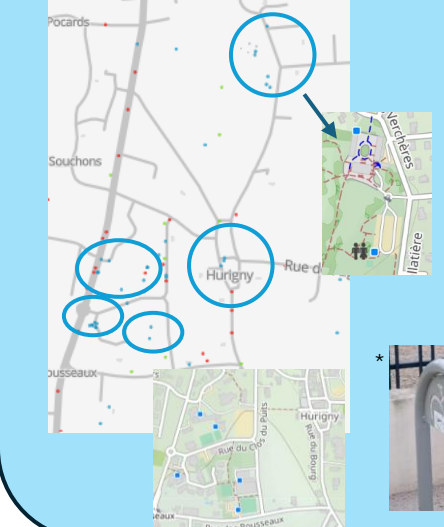
**Écoles / mairie (12):** Il n'y a pas d'arceaux devant l'école. Devant la bibliothèque et l'entrée secondaire de l'école, les arceaux MBA\*, équipés d'une plaque vélo, sont peu adaptés à l'utilisation de cadenas en U

**Parc (7):** Les arceaux et pinces roues sont peu visibles et ne sont pas utilisés. Au niveau du château, l'installation d'arceaux serait nécessaire pour les 2 salles.

**Commerces (7)** (allée du Clos du Puits): Aucun arceau n'est présent devant la boulangerie (1 seul est présent entre la pharmacie et Vival)

**Église (5) :** Aucun arceau n'est installé.

**Salle polyvalente (2):** Il n'y a pas d'arceaux, uniquement des pinces roues qui ne sont pas utilisés.



Dans le sens inverse, de Hurigny vers Mâcon, la descente conduit à des vitesses cyclistes certes plus élevées, mais sans offrir de possibilité de s'extraire du trafic motorisé.